VILLE DE CRESPIERES
YVELINES

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°35
Avril
Mai
Juin
2017

Finances (p. 5)

La brocante (p. 13)

La Crespiéroise (p. 26)

Sommaire

Urbanisme
Centre village 3
Nouvelle signalétique 3
Voirie 4

Finances
Pourquoi Crespières n'a pas voté le budget de la CCGM 4
Les finances communales 5
Budget assainissement 9

Economie locale
Commandant Costaud 10
Aqua & Therm 10
Eau et Forme 11
La supérette de proximité 11

Vie du village
Avenir de Crespières dans le groupement paroissial 12
Quine ! 12
Médaille d'honneur du Sénat 13
La fontaine 13
Brocante 13

Jeunesse
Des animations pour les préados ... 14
La fête du 100ème jour d'école 15
Un concours au restaurant scolaire .. 16
Le square Saint-Martin 16

Communauté de Communes Gally-Mauldre
Stage de printemps 16
Don du sang 17
Vins et vignerons 17
Le goûter senior musical 17
Au cinéma de Maule 18

Plaine de Versailles
Allée de Villepreux 19

Associations
Kids Club 20
L'AIPEC 21
ACAC : exposition artistique 2017 22
Exposition de l'atelier dessin de Claire Feuillard 22
Bridge à Crespières ! 23
Comité de jumelage du Pays de Gallie .. 23
SGDF : Formidables compagnons .. 24
Initiation au vol indoor 24
Les musées de Saint Germain en Laye et de Sèvres accueillent les jeunes Crespierois 25
Association Sportive de Crespières .. 26
Tennis Club de Crespières 27
La Crespiéroise 27
Concert de fin d'année le 24 juin ... 28

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Un nouveau bulletin, de nouvelles informations locales.

Le budget communal a été voté le 13 mars dernier, ainsi que de nombreuses délibérations dont certaines très importantes qui s'ajoutaient à l'ordre du jour. Les résultats financiers 2016 et le budget 2017 ont été votés à l'unanimité ainsi que la baisse de 4% des impôts locaux.

Le vote concernant le choix de la future offre médicale de Crespières ainsi que son emplacement a donné lieux à des échanges vifs et je déplore le manque de sérénité qui nous a accompagné ce soir là. En tant que « maître de cérémonie » mon rôle aurait été de canaliser les excès, ce que je n'ai pas su faire. A l'heure de la désertification médicale, ce sujet est un enjeu de haute importance pour le dynamisme de notre village Pour cette raison, il me tient à cœur de le voir aboutir rapidement. Aussi, si j'ai parfois pu manquer de tempérance dans mes propos, je présente mes excuses à celles et ceux que j'ai pu heurter. Je tiens d'ailleurs, tout particulièrement, à remercier la commission qui a été créée spécialement pour ce projet et qui n'a pas démérité. Après des mois d'implication intense et régulière, de rencontres avec l'ARS, le conseil de l'ordre des médecins, des visites de structures existantes (etc.) je tiens à nouveau à les remercier pour ce travail et ce dévouement à l'intérêt général.

Malgré cet incident, Crespières se porte bien. Nos finances sont saines et les contours de notre centre-village se dessinent plus précisément de jour en jour. Nous nous retrouverons bientôt autour de ce projet avec la satisfaction du devoir accompli, et la fierté d'avoir mené l'objectif qui doit nous lier : l'intérêt général.

Bonne lecture.

«Une société devient saine lorsque ses membres œuvrent constamment dans l'intérêt général» – Mohamed Elmi.

Adriano Ballarin

Informations pratiques et administratives

Etat civil 28
Consultations juridiques 28
Agenda 29
Collecte des encombrants 29
Collecte des déchets verts 29
La mairie en pratique 29

Directeur de la publication : A.Ballarin
Comité de relecture et mise en page : Commission Communication

Centre village

L'équipe municipale en visite dans les bâtiments du futur centre village.

A trois mois de la fin des travaux, l'équipe municipale a visité les bâtiments du futur multiservices et des deux logements sur la place de la mairie.

La place qui est en cours de réalisation, fait apparaitre une impression de grandeur et la pose de pierres de pays sur les murets donne un caractère authentique pour le village. Depuis la terrasse, on accèdera directement à la crêperie par un escalier déjà positionné.

Le commerce d'une superficie de 170 m^2 est spacieux, très lumineux et prêt à recevoir les futures gondoles et leur contenu. L'ouverture est prévue début septembre. Les deux appartements à l'étage de 105m^2 et 75m^2 sont aux dernières normes d'isolation et assistés de panneaux solaires.

Nouvelle signalétique dans le village

Un de nos engagements de campagne «la signalétique» :

Fin avril, la signalétique du village va être entièrement refaite. Après une étude réalisée par une agence locale et un appel d'offre, la société «Stock signes» est chargée de remplacer la totalité des panneaux de signalisation et d'en intégrer de nouveaux. L'opération se déroulera fin avril et durera une semaine environ. Nous avons choisi un coloris gris brun en accord avec les totems de l'APPVPA (Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets) déjà en place sur la place de l'église.

Christian Bézard

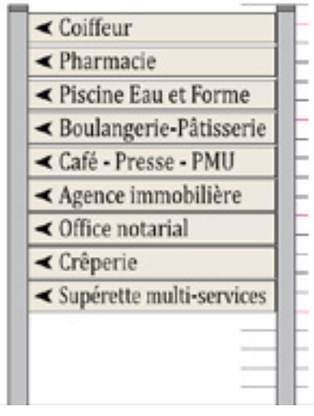

URBANISME

Voirie

Actuellement, une réflexion globale est menée afin de ralentir la vitesse excessive des véhicules qui traversent notre village.

Les quatre entrées de Crespiéres seront balisées en zone 30.

Les panneaux zone 30 vont être déplacés dans les rues de Neauphle, de moncel, et du Piège. Rue d'Herbeville un panneau zone 30 va être installé à l'entrée du village et en amont, un nouveau panneau 50 va être mis en place.

Rue de Neauphle, depuis quelques jours des coussins berlinois ont été positionnés, ceci après avoir fait des tests de vitesse à l'aide d'un radar pédagogique qui nous a été confié par le Conseil départemental. Celui-ci nous a montré que les dépassements de vitesse étaient très fréquents.

Rue d'Herbeville, il est envisagé de remplacer les deux dos d'ânes par un plateau surélevé très dissuasif, à l'emplacement du passage piétons.

Le départemental voirie nous a été accordé par le conseil départemental pour une période de trois ans. Les rues du Four à chaud, de l'Abreuvoir et de la Sansonnerie vont ainsi pouvoir être refaites, ainsi que l'enterrement des lignes téléphoniques et de l'éclairage public sur ces mêmes voies.

Christian Bézard

FINANCES

Pourquoi Crespières n'a pas voté le budget de la CCGM

En premier lieu et afin de rappeler ce que nous dénonçons depuis 2010 : le FPIC est un impôt injuste et d'une progression ahurissante, je dirais même indécente. Il est injuste, parce que calculé en fonction de l'écart qu'il y a entre le revenu des administrés de la localité et le montant des impôts que celle-ci demande. C'est donc un impôt direct supplémentaire déguisé, que l'on impose aux maires de prélever. Ils les ont transformés ainsi en fermiers généraux de Louis XV.

D'ailleurs, suite à un courrier s'insurgeant de cette dérive des péréquations multiples qui, en fait, protège l'Etat (en demandant aux collectivités de prélever l'impôt à sa place), l'on m'a répondu (oralement), que je n'exploitais pas le potentiel fiscal de mes administrés ! sic. L'Etat ne tient aucunement compte de la bonne gestion de la commune.

Cet impôt alimente le budget de certaines communes dites «pauvres» (certaines le sont vraiment), sans évaluation de leur gestion. Cette somme prélevée aurait pu être consacrée à l'investissement et donc à la richesse du pays. Elle est, au contraire, majoritairement utilisée uniquement au fonctionnement de ces mairies et à la pérennisation de leurs charges. Tout ceci, sans aucun droit de regard pour les contributeurs que nous sommes.

Ce préambule était nécessaire pour la compréhension de la suite de mon article.

Jusqu'en 2014, les communes de notre communauté de communes payaient individuellement leur FPIC. Cela représentait 741 000 euros au total en 2014. Elles paieront 1 400 000 euros en 2017. Lors du vote du budget 2015, il a été décidé que l'intercommunalité prendrait dorénavant en charge le règlement de cette taxe. J'ai soulevé alors l'argument, que deux ans plus tard, compte tenu de la hausse usurière du FPIC, nous serons confrontés à une hausse d'impôt violente. J'ai toutefois voté le budget, je le regrette.

Aujourd'hui, nous y sommes. Après que nos administrés aient subi une hausse de 15% de la communauté de communes et de 66% du département (hausse que nous avons justifié lors de bulletins précédents), il est proposé une augmentation de 33 % des impôts de la communauté de communes.

Crespières a donc fait deux propositions : la première était que les communes reprennent à leur charge ce qu'elles payaient en 2014. Je comprends que certaines puissent être réticentes, car cela s'ajoute à la baisse des dotations qu'ont subi nos collectivités de 2015 à 2017. Notre deuxième proposition était que les communes prennent à leur charge 25 % du FPIC actuel, soit 50 % environ de ce qu'elles payaient en 2014. Les 50 % restant à la charge de la communauté de communes, compensant ainsi la baisse de dotation de ces 3 dernières années. Cela permettait de baisser de moitié la hausse qui a été votée. Cela nous paraissait équitable. Ce choix n'a pas été retenu , je le regrette mais la démocratie fait force de loi. Crespières a donc choisi de compenser cette hausse, par la baisse de 4% de ses trois taxes communales .

Adriano Ballarin

FINANCES

Les finances communales

2016, encore un bon millésime pour les finances de la commune, comme le notait notre maire dans le dernier «Vivre à Crespières». L'**excédent de fonctionnement a en effet atteint 302.845 €**, plus de trois fois le montant budgété, malgré le régime minceur que nous impose l'Etat depuis plusieurs années. Cette performance tient à une gestion rigoureuse des dépenses, notamment celles de personnel (617.300 €), égales à celles de 2013 et inférieures de 4,6 % à celles de 2015. Cet effort sera poursuivi en 2017 avec un total de dépenses effectives inférieur de 3,8 % au budget de l'an dernier.

La crise et la politique gouvernementale pèsent de plus en plus sur les finances des collectivités territoriales. La baisse des dotations et subventions de l'Etat, amorcée en 2011, devrait se poursuivre jusqu'en 2018. Ainsi la **Dotation générale de fonctionnement** (DGF), égale en 2009 à un tiers de nos impôts locaux et à un quart de nos dépenses de fonctionnement, représentait, en 2016, 11,5 % des impôts locaux et 9,3 % des dépenses : son poids se trouve ainsi divisé par trois (voir graphique ci-dessous). Ce mouvement se poursuit en 2017 avec une DGF évaluée à 79.000 €, en baisse de 27 milliers €, soit 25 %, sur l'année précédente.

FINANCEMENT DÉPENSES 2009

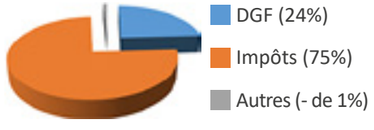

FINANCEMENT DÉPENSES 2016

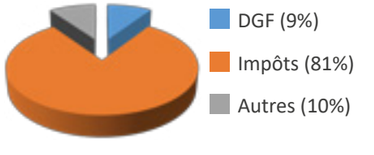

En 2016, les Crespièrois ont subi la hausse de 66 % de la part départementale de la taxe foncière, conséquence là encore de la baisse des dotations de l'Etat. En 2017, ils subiront une hausse de 30 % de la fiscalité intercommunale. Aussi avons-nous décidé, en compensation, de **baisser de 4 % les taux communaux des impôts locaux**. Le taux de la Taxe d'Habitation passe ainsi de 13,99 % à 13,43 %, celui de la Taxe foncière sur les propriétés bâties de 11,86 % à 11,39 % et celui de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties de 39,60 % à 38,02 %. A la Préfecture on ne manquera sans doute pas de reprocher une fois de plus à notre maire de ne pas «**exploiter le potentiel fiscal**» des Crespièrois, mais quel beau compliment sur la gestion du village !

TAUX DES TAXES FONCIÈRE ET HABITATION

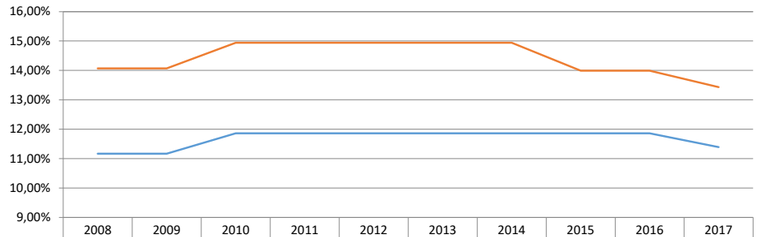

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
TF	11,17%	11,17%	11,86%	11,86%	11,86%	11,86%	11,86%	11,86%	11,86%	11,39%
TH	14,07%	14,07%	14,94%	14,94%	14,94%	14,94%	14,94%	13,99%	13,99%	13,43%

Depuis 2008, les impôts communaux n'ont été augmentés qu'une seule fois, en 2010. En 2013, l'*abattement à la base* de la taxe d'habitation était passé de 15 % à 10 %, afin d'engager l'harmonisation de cette taxe avec les autres communes de Gally-Mauldre. En 2015, le taux de la taxe d'habitation avait déjà été réduit de 14,89 % à 13,99 %, soit une diminution de 6,4 %. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des deux taxes de 2008 à 2017 : en 2017 le taux de la Taxe d'habitation sera inférieur à son niveau de 2008.

Les dépenses d'**investissement** de 2016 ont atteint 1.809.200 € et concernent, pour les trois quarts, le projet du Centre village (réhabilitation et extension de la mairie, construction du commerce multiservices et aménagement de la place). Ces travaux s'achèveront en juin prochain et absorberont les deux tiers du montant du budget d'investissements de 2017 (1.936.600 €).

Au 31/12/2016, notre **endettement** atteint 1.522.600 €, soit 932 € par habitant, chiffre à comparer à la moyenne 2015 des villages de notre taille, 591 €. La charge 2016 de la dette, en intérêts et capital, était de 104 €/habitant, pour une moyenne 2015 de notre strate de 88 €/habitants. Trois emprunts à long terme ont été contractés depuis 2008 : les emprunts de 800.000 € et de 400.000 € mis en place en 2009 et 2010 pour financer l'école Emilie du Chatelet et celui de 2015 de 300.000 € destiné à l'acquisition du terrain aux Mathurins. Les deux emprunts à court terme de 375.000 € (2011) et 700.000 € (2015) ont été intégralement remboursés.

L'emprunt de 400.000 € de 2010 était jusqu'au 28 janvier à **taux variable** (Euribor 3 mois + marge de 0,55 %), avec passage possible au taux fixe. Après un taux variable initial de 1,6 % et un pic en 2011 à 2,2 %, le taux n'a cessé de baisser jusqu'à 0,24 % (l'an !) à l'échéance de janvier 2017.

Les conditions d'une remontée prochaine des taux d'intérêt sont aujourd'hui réunies : hausse des taux américains, timide retour de la croissance en Europe, pressions de l'Allemagne sur la Banque Centrale Européenne, incertitudes liées à la présidence de Donald Trump et aux élections à venir en Europe. Les taux des emprunts d'Etat et de l'immobilier ont d'ailleurs commencé à augmenter en France. Nous avons dans ces conditions décidé de ne plus être en risque de taux sur cet emprunt : depuis l'échéance du 28 janvier, cet emprunt est au taux fixe de 1,37 %, taux significativement inférieur à celui des emprunts actuels à taux fixe. Nous envisageons d'en faire prochainement autant pour l'emprunt de 200 milliers € de l'activité assainissement.

Depuis 2008, début de la mandature précédente, l'**excédent de fonctionnement cumulé** atteint près de 2,3 millions €, plus du double des montants budgétés, et 2016 est la seconde meilleure année de cette période. Les investissements ont atteint 7,5 millions € et ont été financés pour 21 % par autofinancement (1,6 million €), 39 % par les cessions d'actifs (les 2.9 millions € de la

vente du terrain des «Tilleuls») et 40 % par les subventions et le FCTVA (restitution par l'Etat avec une année de décalage de la TVA payée sur les dépenses d'investissement).

La **trésorerie** au 01/01/2008 était de 364.000 €, elle atteint 1.905.700 € au 31/12/2016 et permettra de financer la fin des travaux du centre village et les autres investissements de 2017 et 2018, notamment la réhabilitation de l'ancien presbytère.

Avec la réhabilitation du Centre village, la restauration de la mairie, la création du commerce multiservices et la reconstruction du lavoir, 2017 marquera l'aboutissement des derniers grands projets sur lesquels l'équipe municipale de 2008 s'était engagée, ainsi que le lancement des projets du programme de 2014, notamment la réhabilitation de l'ancien presbytère.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016-2017

Toutes les rubriques de **dépenses** sont, **en 2016**, en écart favorable significatif par rapport au budget : l'économie sur les frais de personnel (-65.800 €, soit -9,6%) s'explique par la systématisation de la récupération des heures supplémentaires, la fin du recrutement de stagiaires en été et un recours minimal aux services du CIG (Centre interdépartemental de gestion) pour les tâches qui ne peuvent être réalisées par le personnel communal. Les charges générales sont en écart favorable de 80.400 € (-19,8 %) : aux économies habituelles sur les budgets des travaux de voirie, des honoraires et de divers postes de fournitures s'ajoutent la baisse du tarif de l'électricité consécutive à la mise en place d'un groupement d'achat de l'électricité à l'initiative du SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines) et des décalages ponctuels de facturation sur l'électricité et les prestations de télésurveillance.

L'écart de - 3.500 € sur les frais financiers tient plus au report accidentel sur 2017 des 2.100 € de la dernière échéance de l'année qu'à l'impact de la baisse des taux sur notre emprunt à taux variable.

Les **dépenses du budget de fonctionnement 2017**, bien qu'inférieures de 49.500 € au budget précédent, sont en hausse de 124.700 € par rapport au réel 2016. Même s'ils ne sont consommés qu'en cas de nécessité, Il est indispensable de maintenir des budgets suffisants pour assurer les travaux éventuels d'entretien (voirie, etc…), les honoraires d'avocat pour les procès en cours (malfaçons à la Maison des Associations Roland Pilloud et à l'école Emilie du Chatelet, recours au Conseil d'Etat contre le permis de construire accordé par la Mairie pour un projet d'élevage de chevaux).

Outre les 13.200 € prévus pour des prestations du CIG, les frais de personnel augmentent de 34.200 €, en raison des augmentations générales de salaires de la fonction publique, de la hausse significative des charges sociales et des heures supplémentaires liées aux quatre dimanches d'élections du printemps prochain.

L'activité des TAPS se poursuit en 2017 comme en 2016 dans le cadre des «**Nouveaux rythmes scolaires**» sans modification d'organisation et en recourant aux services rémunérés d'intervenants extérieurs, d'enseignants de l'école et de personnels de la municipalité. Malgré la diminution des subventions de l'Etat, la contribution des familles est maintenue à 80 € par an et par enfant.

Les charges financières sont en baisse de 2,2 % sur 2016 en raison de la diminution de l'endettement et malgré le passage taux variable/taux fixe de l'emprunt de 400.000 €. Nous figeons ainsi définitivement le taux d'intérêt de ce prêt dans un contexte de hausse prochaine des taux sur les marchés européens.

Le dernier emprunt, mis en place il y a un an, est celui à 20 ans de 300.000 € destiné au financement du terrain des Mathurins. Il est à taux fixe 1,95 %. Au 1er janvier 2017, le taux moyen de la dette de la commune ressort à 3,05 % l'an (au 01/01/2016, en raison de l'emprunt à taux variable de 700 milliers € remboursé en cours d'année, ce taux moyen n'était que de 2,48 %).

DEPENSES 2015 - 2017

	Budget 2017	Budget 2016	Réel 2016	Réel 2015
Charges générales	390 263	407 010	326 587	382 862
Charges de personnel	662 820	683 100	617 277	646 796
Autres charges gestion	124 126	130 582	122 301	111 491
Subventions aux associations	22 013	23 000	21 203	30 126
Charges financières	49 500	53 500	50 611	47 197
FPIC	0	0	0	0
Dépenses imprévues	14 000	15 000	0	0
Dépenses effectives	*1 262 722*	*1 312 192*	*1 137 979*	*1 218 472*
Amortissements	8 400	11 711	11 711	13 432
TOTAL DEPENSES	**1 271 122**	**1 323 903**	**1 149 690**	**1 231 904**

Les **recettes 2016** sont en dépassement de 33.200 € (+2,3 %) par rapport au budget grâce aux Droits de mutation (+ 13.200 €) et au rattrapage d'un retard de subvention de la CAF (+ 27.800 €), qui ont plus que compensé divers écarts en sens inverse. L'écart sur les impôts locaux est la conséquence du rétablissement par le gouvernement de la «demi-part des veuves» aux frais des collectivités territoriales. Cette disposition résulte d'un amendement au budget 2016, avec effet rétroactif, adopté par le Parlement fin 2015 et que l'administration n'a pas pris en compte dans les états prévisionnels des impôts locaux et de la DGF qu'elle communique aux communes chaque année, à l'époque des budgets.

RECETTES 2015 - 2017

	Budget 2017	Budget 2016	Réel 2016	Réel 20145
Produits des services	235 200	233 700	244 648	277 230
Remboursement frais de personnel	3 500	12 500	3 897	29 529
Impôts locaux (nets de FNGIR)	865 263	887 730	881 404	867 442
Droits de mutation	87 000	83 600	96 842	92 240
Dotations	137 940	190 324	209 470	255 170
Autres produits	33 143	11 520	16 274	12 800
TOTAL RECETTES	**1 362 046**	**1 419 374**	**1 452 535**	**1 504 411**
Excédent	**90 924**	**95 471**	**302 845**	**272 507**

En 2017, l'administration n'a pas toujours pas transmis ces mêmes états aux collectivités territoriales. Les **recettes 2017** ont dû être évaluées sans cette aide, et il a fallu utiliser, pour la prévision de la DGF, l'étude réalisée par un cabinet extérieur à la demande de la communauté de communes. Les recettes sont en baisse de 90.500 € par rapport à celles de 2016, dont – 27.200 pour la DGF (elle est en chute libre de 25,6 %), - 26.000 € pour les impôts (conséquence de la baisse de 4 % des taux des Taxes foncières et d'habitation, - 20.200 € pour la subvention des «emplois d'avenir», - 19.300 € pour l'attribution de la CAF (le rattrapage de l'an dernier ne se répètera pas en 2017), - 9.400 € pour les prestations de service (encore la conséquence d'un rattrapage intervenu en 2016). En revanche, une hausse de 18.600 € est attendue de la location du patrimoine communal (le local commercial et les deux appartements). Nous gardons néanmoins l'espoir d'une bonne surprise sur la DGF et les impôts locaux.

L'**excédent de fonctionnement 2016** est de 302.845 €, auxquels s'ajoutent, dans le compte administratif officiel, les 70.000 € d'excédent de fonctionnement reporté des années précédentes.

Les règles de construction applicables aux budgets des communes exigent un résultat de fonctionnement au moins égal aux remboursements d'emprunts. L'**excédent de fonctionnement 2017** respecte cette exigence si l'on tient compte du report des 70.000 € de 2016, qui vient s'ajouter aux 90.924 € d'excédent dégagé sur l'année. Mais, à Crespières, nous tenons à ce que les remboursements d'emprunts **de l'année** soient couverts par l'excédent **dégagé sur l'année** entre recettes et dépenses, condition d'un équilibre durable de nos finances. En 2017, notre excédent de fonctionnement ne satisfait ce critère strict d'autofinancement qu'à condition de ne tenir compte ni des 14.000 € de dépenses imprévues, ni des diverses dépenses de 2016 transférées sur 2017 et d'anticiper une bonne surprise sur les recettes d'impôts et de DGF, très prudemment évaluées.

SECTION D'INVESTISSEMENT, RÉSULTATS ET TRÉSORERIE 2016 -2017

Les **paiements d'investissements 2016** ont atteint 1.809.200 €, dont près de 95 % pour les travaux du Centre village (1.394.300 €) et l'acquisition du terrain des Mathurins (291.500 €).

Les **recettes** de la section **investissement** (3.188.300 €) comprennent notamment les produits de cessions d'actifs (2.916.800 € dont 2.900.000 € pour la vente du terrain des Tilleuls, 156.600 € de subventions d'investissement et 57.000 € de remboursement de TVA (FCTVA). Le résultat d'investissement ressort à 574.300 €, ce qui conduit à un **résultat total 2016 de 877.157 €**.

La trésorerie de la commune, qui était de 1.028.600 € au 1er janvier, atteint ainsi 1.905.700 € au 31/12/2016.

En 2017, les **paiements d'investissements** sont évalués à 1.935.600 € dont 83 % consacrés à quatre grands projets : 1.300.000 € pour la fin des travaux du Centre village, 127.000 € pour la reconstruction du lavoir, 108.000 € pour l'extension de la cantine et du préau de l'école, 79.000 € pour les premières dépenses du nouveau Plan triennal voirie.

Au montant des échéances 2017 des remboursements de prêts à long terme de 121.500 € s'ajoutent les 13.500 € de la dernière échéance de l'année 2016, accidentellement différée sur janvier 2017.

Les **recettes d'investissement** sont évaluées à 561.900 € et comprennent principalement 295.200 € de remboursement de TVA sur les investissements de l'an dernier (FCTVA), 219.700 € de subventions, dont 103.900 € pour la restauration du lavoir, 53.000 € pour l'extension de la cantine et du préau et 33.700 € pour la réhabilitation et l'extension de la mairie. Comme la maîtrise d'ouvrage de la fontaine est assurée par la mairie, les dépenses et recettes de ce projet sont intégrées au budget de la commune, (dons des Crespièrois et subvention attendue par l'ADSC au titre de la réserve parlementaire de notre député). La commune devrait enfin bénéficier de 20.000 € de Taxe d'aménagement au titre des constructions nouvelles.

Le résultat d'investissement ressort ainsi à - 1.509.700 € et le **résultat total à – 1.419.800 €**. Le disponible, 1.905.700 € au 01/01/2017, devrait atteindre 487.000 € au 31/12/2017. Ce disponible, majoré du remboursement de la TVA payée sur les dépenses d'investissement et des subventions, assurera l'autofinancement des investissements 2018, notamment la réhabilitation de l'ancien presbytère dans le cadre d'un contrat rural.

Avec 135.000 € de remboursements d'emprunts, l'endettement de la commune passera de 1.523.000 € au 1er janvier à 1.388.000 € au 31/12/2017.

BUDGET INVESTISSEMENT 2016 - 2017

	Budget 2017	Budget 2016	Réel 2016
Dépenses d'investissement	1 936 601	2 453 909	1 809 203
Remboursements emprunts L.T.	135 000	117 000	104 781
Remboursement prêt court terme	0	700 000	700 000
Total dépenses	***2 071 601***	***3 270 909***	***2 613 984***
Total recettes	***561 918***	***3 224 843***	***3 188 297***
RESULTAT INVESTISSEMENT	**-1 509 683**	**-46 066**	**574 313**

RESULTAT ET TRESORERIE 2016 - 2017

	Budget 2017	Budget 2016	Réel 2016
Excédent de fonctionnement année	90 924	95 471	302 845
Résultat d'investissement année	-1 509 683	-46 066	574 313
Résultat total	***-1 418 759***	***49 405***	***877 158***
Trésorerie au 1er janvier	1 905 749	1 028 591	1 028 591
Trésorerie au 31 décembre	486 990	1 077 996	1 905 749

Comme l'an dernier, le budget officiel voté par le Conseil Municipal du 13 mars présente un montant de dépenses d'investissements significativement supérieur aux chiffres ci-dessus. Les normes de présentation des budgets imposent en effet d'équilibrer dépenses et recettes, ce qui aboutit à majorer les dépenses d'investissement de 487.000 € et de présenter un disponible prévisionnel nul au 31 décembre.

Budget assainissement

RÉALISATIONS 2016

Depuis la mise en service de la nouvelle station d'épuration, les budgets de l'Assainissement tendent à se limiter aux recettes et dépenses d'exploitation et au remboursement des emprunts.

2015 avait été une année hors normes, les recettes de fonctionnement (127.600 €) avaient en effet bénéficié du rattrapage d'un semestre de retard de taxe d'assainissement, ainsi que de 36.500 € de taxes de raccordement pour une dizaine de maisons situées le long de la RD307 et raccordées au réseau à l'occasion de la viabilisation du Parc du Château. Le **résultat de fonctionnement 2016** de 44.400 € revient vers la norme, avec encore un solde de taxes de raccordement de 4.800 €. Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2016, contrairement à l'année précédente avec les travaux réalisés sur le réseau des eaux usées à l'occasion de la réfection de la RD307. Le **résultat total 2016** est de 15.800 € et la trésorerie de l'assainissement ressort à 138.200 € au 31/12/2016.

BUDGET 2017

Les recettes de fonctionnement sont prévues en baisse en raison de la diminution de la taxe communale d'assainissement décidée l'an dernier, mais qui ne produit ses effets qu'en 2017. Cette taxe, de 0,40 € TTC par m³ en 2008, avait été portée à 0,78 € en 2009 pour financer la charge des emprunts contractés pour la nouvelle station d'épuration. Réduite à 0,63 € en 2015, elle a été ramenée à 0,55 € en juin 2016. Le **résultat de fonctionnement 2017** est évalué à 20.300 €. Après prise en compte de 31.000 € de remboursements d'emprunts et 14.000 € de travaux potentiels, le **résultat total** de l'année est de – 24.700 €. La trésorerie de l'assainissement atteindra 113.500 € au 31 décembre.

L'endettement de l'assainissement est de 376.000 €, dont 155.800 € de prêts de l'Agence de l'Eau à taux zéro et 151.900 € de prêt à taux variable. Le taux d'intérêt moyen de la dette est de 1,1 % au 1er janvier et devrait atteindre environ 1,60 % après le passage à taux fixe envisagé pour l'emprunt de 200.000 €.

Comme pour le budget communal, recettes et dépenses du budget d'assainissement officiel voté par le Conseil municipal doivent être équilibrées. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont donc été majorées de 113.500 € et le disponible au 31 décembre ramené à zéro.

Pour réduire le disponible excessif de l'assainissement, nous avions tenté sans succès, il y a plusieurs années, de rembourser par anticipation le prêt de 80.000 € à taux fixe 4,91 % et échéance 2038 mis en place en janvier 2008. Mais Dexia a refusé de négocier l'indemnité de remboursement anticipée, particulièrement élevée compte tenu des bas taux d'intérêt actuels. En conséquence, la commune a décidé, à deux reprises déjà, de baisser le tarif de la taxe d'assainissement et de mettre progressivement le résultat de cette activité en léger déficit. La remontée attendue des taux d'intérêt à partir de 2017 permettra peut-être de retenter le remboursement anticipé de ce prêt, dont l'encours actuel est de 66.600 €.

BUDGET 2017, REEL 2016 & 2015 - Assainissement

	Budget 2017	Réel 2016	Réel 2015
Dépenses fonctionnement	20 100	15 514	20 929
Recettes fonctionnement	40 360	59 946	127 630
Résultat fonctionnement	**20 260**	**44 432**	**106 701**
Remboursement emprunts	31 000	28 675	29 172
Travaux	14 000		36 151
Recettes			0
Résultat investissement	**-45 000**	**-28 675**	**-65 323**
RESULTAT ANNEE	**-24 740**	**15 757**	**41 378**
Trésorerie initiale	**138 190**	**122 433**	**81 055**
Trésorerie finale	**113 450**	**138 190**	**122 433**

Rappelons enfin la décision, prise par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Feucherolles (SIAEP), de mettre en œuvre, en concertation avec le groupe Suez, un procédé de décarbonatation de l'eau potable. Ce procédé, qui entrera en service en 2018, baissera de façon significative la dureté de l'eau potable sans augmentation de son prix et devrait rendre les adoucisseurs d'eau inutiles.

Raymond Metzger

Commandant Costaud

Studio de coaching à volonté ! C'est nouveau, c'est le «coaching partage».

Et si vous aviez une baguette magique, qu'est que vous changeriez sur vous ?

Voici la question qu'on vous posera ou que l'on vous a peut-être déjà posé, si vous avez eu l'occasion de découvrir tout comme moi ce centre de Fitness atypique *en plein champ à Crespières.*

Ici, pas de protocole défini comme dans les salles traditionnelles ou des rangés d'appareils cardio et de musculation impersonnels où vous êtes souvent livrés à vous-même après 1 ou 2 de séances d'introduction. Combien d'entre nous avons souscrit à un abonnement en début d'année et laisser courir…

Manque de motivation, manque de temps, manque d'accompagnement, les raisons et des excuses qui nous poussent à résilier sont diverses mais souvent liées à un manque de résultats.

C'est le pari que Julian Augry et Edmond Raphael Co Fondateur du Commandant Costaud ont relevé. Vous offrir du résultat à chaque séance par un encadrement personnalisé, de proximité et une planification de vos séances : **le coaching partagé**.

Les coachs diplômés d'état vous confectionnent des séances à thèmes sur mesure, en fonction de vos objectifs, de vos caractéristiques personnelles, de vos souhaits, de vos capacités physiques et sportives.

Les cours de FITNESS dispensés sont identiques à ceux que vous feriez avec un coach privé ; 6 à 8 personnes au max les suivent en même temps que vous. En quelques mots, vous pratiquez en groupe mais de manière individuelle et disposez donc d'un Personnel Trainer à un prix réduit.

Alors que le marché français est poussé de manière massive par le Low cost et l'Uberisation des services, Commandant Costaud mise à contre-courant sur l'accompagnement humain avec un esprit Ouest Parisien.

***La prise en charge est donc totale,* le nombre d'adhérents limité dans un cadre cosy avec une ambiance familiale et une touche d'humour…**

Si vous souhaitez prendre votre corps à cœur, de faire une séance d'essai, de découvrir les activités, je vous invite à les rejoindre sur leur site www.commandant-costaud.com ou de les appeler au 06 67 16 71 22.

COMMANDANT **COSTAUD**
Chemin aux boeufs, 78121 Crespières
06 67 16 71 22
www.commandant-costaud.com

Aqua et Therm

Originaire de Savoie, je suis maintenant installé dans la région et plus précisément sur la commune de Crespières depuis bientôt 4 ans.

Après 2 ans d'apprentissage dans une société de plomberie chauffage sur Annecy et mon CAP plomberie installateur sanitaire en poche, j'ai quitté ma région natale pour l'ouest parisien. Dès mon arrivée, j'ai trouvé très rapidement un poste dans une entreprise de plomberie chauffage sur la commune de BOUAFLE.

Après 3 années très enrichissantes au sein de cette entreprise, où j'ai d'ailleurs pu me spécialiser dans le chauffage (entretien et dépannage), mon projet de création d'entreprise a pris forme.

Au 1 janvier 2017, me voilà officiellement gérant de mon entreprise (SARLU) AQUA ET THERM domiciliée sur la commune de Crespières.

Je propose mes services pour vos travaux de plomberie et chauffage (neuf ou rénovation) vente, entretien et dépannage de chaudière, création et rénovation de salle de bain. Sérieux et professionnel, j'interviens dans les meilleurs délais et sans aucun frais de déplacement sur la commune de Crespières.

N'hésitez pas à me contacter si vous êtes à la recherche d'un artisan plombier, chauffagiste proche de chez vous.

Romain RUMIANO
06 60 37 47 64
aquaettherm@gmail.com

Eau et Forme

Un an après son installation dans ses nouveaux locaux EAU ET FORME dresse un premier bilan très positif !

Pour rappel, EAU ET FORME c'est plus de 30 heures de cours par semaine dédiées aux activités aquatiques telles que l'aquabike, le tapis de course, le trampoline, le circuit-training- ainsi que des cours d'aquagym.

Mais c'est aussi et, depuis son installation l'année dernière dans son nouveau bassin, des cours d'apprentissage à la natation accessibles dès 4 ans et demi. Maria qui s'occupe avec enthousiasme et professionnalisme des plus petits nous rappelle, d'ailleurs, que les places sont convoitées et doivent être réservées plusieurs mois à l'avance !

Après 2 week-ends de portes ouvertes en juin et septembre derniers qui ont permis à beaucoup de personnes de découvrir nos activités ainsi que notre équipe, EAU ET FORME compte aujourd'hui plus de 650 membres et compte bien continuer sur la vague du succès !

Eau et Forme
Chemin de Boissy, 78121 Crespières
06 79 88 58 62
eauetforme@gmail.com
www.eauetforme.fr
www.facebook.com/eauetforme

Erratum : les coordonnées d'Eau et Forme indiquées dans l'agenda distribué en début d'année contiennent des erreurs. Veuillez retenir celles ci-contre.

La supérette de proximité

cocciMarket

Comme vous avez pu le constater, la supérette de proximité de Crespières tant attendue sort enfin de terre. Nous sommes dans les temps au niveau de l'avancement des travaux et tout se met en place avec les futurs propriétaires et l'enseigne «CocciMarket» pour que nous ayons un nouveau commerce multi-services dans notre village fin août.

Une inauguration officielle de la place du village et du commerce aura lieu le samedi 2 septembre où tous les Crespièrois seront invités.

Nous vous présenterons dans le prochain bulletin les futurs propriétaires qui sont impatients de prendre possession des locaux et de commencer leur activité.

La commission Economie Locale

Avenir de Crespières dans le groupement paroissial

Après la messe du samedi 18 février 2017 à Feucherolles, les habitants de Feucherolles, Crespières et Davron étaient invités à une réunion d'information pour évoquer l'avenir du groupement paroissial de ces trois villages.

Situation du secteur et des groupements alentours :

Le secteur Maule-Beynes-Crespières est desservi par un seul prêtre pour 12 communes et 26 000 habitants. Le père Lamarre fait part de sa difficulté et sa fatigue à assumer cette lourde tâche.

En comparaison :

• Orgeval :
1 prêtre pour 8 500 habitants
(2 communes)

• Chambourcy :
1 prêtre pour 7 000 habitants
(2 communes)

• Neauphle - Pontchartrain :
1 prêtre pour 17 000 habitants
(5 communes)

• Plaisir :
2 prêtres pour 31 000 habitants
(1 commune)

• Villepreux - Les Clayes :
2 prêtres pour 28 000 habitants
(2 communes)

• Septeuil :
1 prêtre pour 7 500 habitants
(13 communes)

• St-Nom-la-Bretèche - Chavenay :
1 prêtre pour 7 000 habitants
(2 communes)

Pour information, lors de la création du Secteur de la Vallée de la Mauldre, 3 prêtres étaient présents : un à Beynes, un à Crespières et le curé à Maule.

Donnez votre avis !

Ne pas hésiter à déposer vos réactions, suggestions, observations, etc.

Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres du presbytère de Crespières (8 rue de Paris) ou les envoyer par courrier postal (19 rue Saint-Vincent, 78580 Maule) ou par mail (accueil@valdemauldre-catholique-yvelines.cef.fr).

Évolution ?

Les instances diocésaines envisagent un rééquilibrage de ces groupements par un rattachement de Feucherolles, Crespières et Davron à St-Nom-la-Bretèche - Chavenay, pour une population de 11 800 habitants (2 900 + 1 600 + 300 + 7 000) et 5 communes, contre 22 200 habitants pour le reste du secteur de la Vallée de la Mauldre et 9 communes.

Cela aurait pour mérite de rééquilibrer les groupements, sans oublier que l'aumônerie du Val de Gally inclut le collège de Feucherolles (carte scolaire oblige) !

L'équipe pastorale
de la Vallée de la Mauldre

Quine !

En ce dimanche après-midi, il y en avait du monde dans la grande salle de la maison des associations Roland Pilloud... on a même ajouté des tables !

Le boulier a tourné, tourné, tourné et les lots sont partis, partis, partis : appareil multi-fonctions, tassimo, caméra sport, montre connectée, tablettes… et le gros lot une superbe télé grand écran (je sens le regret s'installer dans votre esprit).

Ce fut un moment convivial où la bonne humeur était de mise.

Pour ceux qui ont raté cette animation, rassurez-vous l'an prochain, on recommence !

Un merci tout particulier à Françoise qui a parfaitement «assuré» dans son rôle d'animatrice du jeu.

Catherine Ihitsague

Médaille d'honneur du Sénat

Le vendredi 17 février 2017, notre maire, Adriano Ballarin, a eu la très agréable surprise de recevoir la médaille d'honneur du Sénat pour son action auprès de la collectivité.

Monsieur Alain Gournac, sénateur des Yvelines est venu en personne remettre cette importante distinction à notre maire de la part du président du Sénat, Monsieur Gérard Larcher.

La commisssion communication

La fontaine

La fontaine est en cours de construction... Merci à tous pour votre générosité. A ce jour, les dons (11 050 €) et la subvention accordée par notre député David Douillet, nous permettent sa réalisation. Nereida Lange prévoit pour mi-juin la cérémonie d'inauguration, à laquelle seront invités tous les donateurs.

Raymond Metzger

Brocante

Des animations pour les préados

Avec l'accord de la municipalité, l'accueil de loisirs a mis en place un projet d'animation pour les préados.

Le 18 mars 2017, les Zébulions ont démarré ce projet en proposant aux jeunes crespièrois âgés de 11 à 15 ans, un tournoi d'UNO. L'occasion pour ces jeunes de se retrouver pour une après-midi conviviale et de concourir afin de remporter de très beaux lots.

Cette 1ère étape a rencontré un franc succès. Nous avons accueilli 26 jeunes qui ont pu se divertir tout en battant les cartes. Nous félicitons tous les participants qui se sont bien défendus, notamment Clément Baudrier qui a remporté cette 1ère édition et qui est reparti avec une tablette tactile.

Vue la participation importante lors de cet évènement, j'ai le plaisir de vous annoncer que le vendredi 12 mai 2017 de 19h à 22h30, une soirée sera organisée (repas + Jeu « La fureur »). Vous pouvez dès à présent vous inscrire par mail : zebulions@mairie-crespieres.fr ou par téléphone au 01 30 54 54 39.

Je tiens particulièrement à remercier les familles pour leur confiance et leur soutien dans la réalisation de ce projet.

Sachez que si cette 1ère palette d'animations rencontre un succès, il est fort probable que pour l'année 2018, le projet soit réitéré avec une programmation beaucoup plus dense (avec des sorties, des intervenants, des soirées à thèmes, etc…).

Kévin Neukermans

La fête du 100ème jour d'école

Le vendredi 3 mars, nous avons fêté le 100ème jour d'école.

Le matin, nous avons fait des activités autour du nombre 100.

L'après-midi, nous nous sommes déguisés sur le thème du cirque et avons défilé dans les rues du village, puis toute l'école s'est réunie dans la cour des grands pour faire un grand goûter, c'était génial !

Les élèves de CM2

Un concours au restaurant scolaire !

Depuis l'année dernière, notre prestataire de repas, Yvelines restauration, propose aux enfants un concours annuel.

L'an passé, le concours avait pour thème « Une entrée pleine de crudités ». Les petits crespièrois y ont largement participé. Malheureusement, aucun n'a été récompensé.

Le gagnant du concours a eu la chance de faire profiter toutes les cantines partenaires. Sa recette a été servie dans les assiettes des enfants déjeunant au restaurant scolaire.

Cette année, on «remet le couvert». Et pour cette nouvelle édition, les enfants et l'équipe encadrante comptent bien remporter le 1er prix.

Le thème est « Le développement durable » et ça tombe bien puisque depuis 2 ans nous sensibilisons les enfants sur ce sujet à travers plusieurs projets comme « le gaspillage », « le recyclage des bouchons ».

Pour participer, nous devons illustrer sur une affiche les différents projets mis en place et communiquer sur les résultats obtenus.

Nous devons retourner notre création avant le 15 avril. Le résultat du concours sera rendu au mois de juin durant la semaine du développement durable.

Nous vous tiendrons au courant du résultat...

Kévin Neukermans

Le square Saint-Martin

Avec le printemps, les petits Crespiérois vont profiter de nouveau du square Saint-Martin aménagé près de l'église. Depuis l'automne, une nouvelle structure a été installée pour permettre aux enfants de grimper et de sauter.

Elle vient compléter le pont suspendu , le jeu de ressort et la maisonnette. Des copeaux de bois assurent la sécurité de la réception des jeux ainsi que la propreté des lieux.

Nous rappelons que cette aire de jeux a été créée pour les plus jeunes de 1 à 10 ans et est à la disposition des familles sous la responsabilité des parents.

La commission enfance

Stage de printemps

Hello les collégiens et lycéens,

Je me permets de vous communiquer cette info pour les prochaines vacances d'avril !

Tu ne sais pas quoi faire ? Tu t'ennuies ? Tu as envie de passer un bon moment avec des «potos» ?

Alors prends contact avec l'espace jeunes et son équipe d'animation de Feucherolles. Toutes les infos sont sur le document à télécharger sur :

http://www.feucherolles.fr/docu/jeunesse/1703_stage_avril.pdf

Inscriptions obligatoires.

Merci et à très vite !

Nicolas Lavouiray

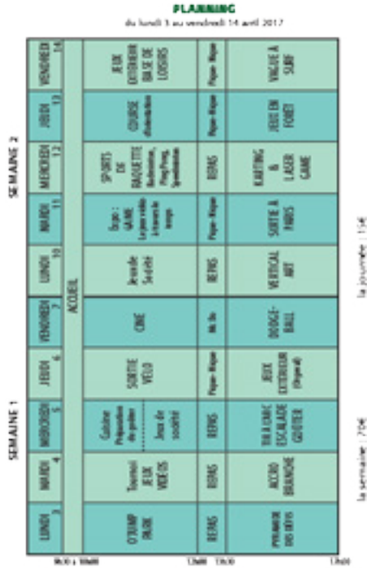

Don du sang

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Feucherolles-Davron a enregistré au cours de l'année 2016 la collecte de 201 poches de sang, et nous remercions vivement les donneurs bénévoles qui se sont déplacés pour assurer ce geste humanitaire.

Donner son sang c'est être acteur de soins, mais aussi être acteur de santé publique et de progrès médical, une autre façon de donner. La transfusion sanguine est devenue très sûre et sécuritaire, aucun risque au moment du don fait sous contrôle médical. Votre poche de sang est contrôlée, puis analysée.

L'établissement français du sang a besoin de 10 000 dons par jour, c'est donc un enjeu permanent. Notre amicale et ses bénévoles assurent l'information, la prospection et l'accueil de cette solidarité humaine sur 5 communes : Crespières, Chavenay, Saint-Nom-la-Bretèche, Davron, et Feucherolles.

Cette année 2017, vous pouvez venir nous rencontrer aux lieux suivants :

- Les vendredis 23 juin et 8 décembre de 14h30 à 19h30 à la salle Joe Dassin.
- Le dimanche 24 septembre de 10h00 à 15h00 à la brocante de Feucherolles.

Merci à tous. Nous vous attendons.

Annonces

VINS ET VIGNERONS À SAINT-NOM…

Samedi 22 avril 2017
de 10h à 19h
Espace Culturel JKM
2, place Henri Hamel
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Cette journée organisée par le Club d'Œnologie, rassemble des vignerons passionnés dont les vins ont été appréciés et choisis par les membres du comité.

Le vin tient une place importante dans notre culture, avec des terroirs, des cépages et des traditions vinicoles d'une extraordinaire diversité.

Venez découvrir la sélection d'une vingtaine de vignerons, qui se veut une image représentative de la belle France viticole, celle qui participe au bien boire.

Journée conviviale qui réunit : plaisir, découverte et pédagogie.

Vins à tous les prix, possibilité d'achat sur place.
Verre de dégustation collector 5€ à l'entrée
Nous remercions la commune de Saint-Nom-la-Bretèche pour la mise à disposition de la salle.
Sachez apprécier avec modération.

Saint-Nom-la-Bretèche

Au cinéma de Maule

Du 5 au 11 avril

Du 12 au 18 avril

Du 19 au 25 avril

Du 26 avril au 2 mai

Les films à l'affiche au mois de mai et juin seront disponibles dans les semaines à venir sur le site du cinéma.

Retrouvez le programme et les horaires des séances sur le site :

www.cinema-les2scenes.com

Cinéma Les 2 Scènes - Place Henri Dunant (place des fêtes) 78580 Maule - 01 34 74 96 29

Allée de Villepreux

Allée de Villepreux : une allée royale partagée par tous dans la Plaine de Versailles.

Un peu d'histoire...

Au 18ème siècle, 9 axes rayonnaient à partir de l'Etoile Royale dans le Petit Parc du château de Versailles : 4 axes vers l'Est dans le Petit Parc, et 5 axes vers l'Ouest dans le Grand Parc. Ce rayonnement en étoile est le seul de ce type en milieu agricole (les allées en étoiles sont plus fréquentes en milieu forestier, urbain ou autour des villages). Après la révolution, seule l'Allée de Villepreux subsiste jusqu'au 19ème siècle. Elle est aussi la plus importante et la plus emblématique, située dans la perspective de la chambre du roi, sur 5 km de long et 97 m de large, bordée de chaque côté de deux alignements d'ormes. Au 20ème siècle reste un long chemin rural au milieu d'un beau paysage agricole, riche de grandes fermes patrimoniales et de villages pittoresques.

Une réhabilitation pour un usage mixte des activités agricoles et touristiques douces.

La récente remise en état de ce chemin agricole par la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc ouvre désormais ce chemin illustre à tous les promeneurs. C'est une voie privilégiée pour traverser cette plaine agricole unique à seulement 15 km de Paris, et pour relier le château à la plaine et aux communes rurales.

Le choix a été fait, avec toutes les parties prenantes, d'en faire une voie unique, partagée par tous les usagers : agriculteurs, cavaliers, cyclistes, randonneurs… La qualité de l'environnement rural et les paysages de la plaine sont un patrimoine commun. L'Association patrimoniale de la Plaine de Versailles met en relation les agriculteurs qui produisent les paysages et les produits agricoles, les communes qui érigent les règles d'urbanisme, et les usagers et associations locales historiques ou environnementales. Tous ont intérêt à se connaître, à apprendre les uns des autres.

Avec le printemps les sorties des tracteurs comme des promeneurs vont se multiplier. Le partage de cette voie implique un respect mutuel. Les champs sont notamment un espace privé. Avec un peu de chance, vous observerez dans la plaine des lièvres ou des perdreaux que les agriculteurs tentent de faire revenir en plantant des bosquets qui leur servent de refuge. Mais attention aux chiens qui doivent être tenus en laisse pendant les périodes de nidification.

Valérie Gillette

Les allées royales au 18ème siècle et situation actuelle

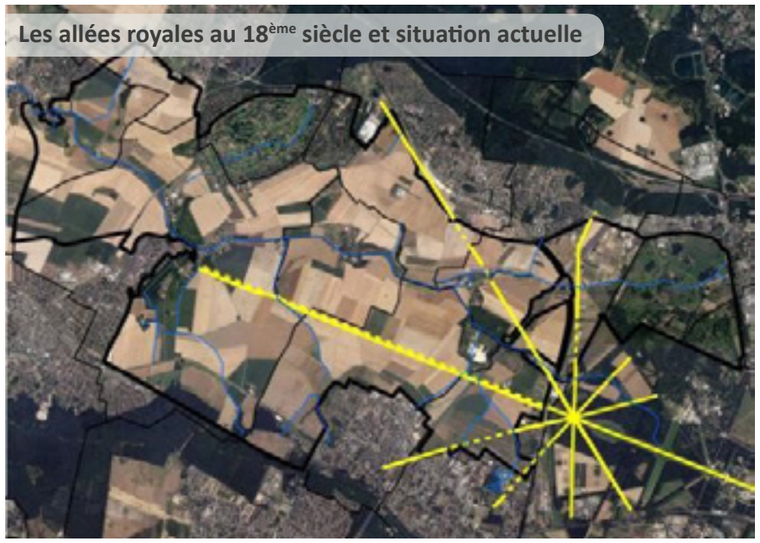

Allée royale de Villepreux, seule allée maintenue en chemin rural dans la Plaine.
Son emprise est diminuée, les alignements d'arbres ont disparu.

Limites du site classé.

Plaine de Versailles

Kids Club (ACAC) : les inscriptions pour 2018-2019 sont ouvertes !

Etre inscrit au KIDS CLUB, c'est :

Se perfectionner et acquérir une bonne aisance en anglais tout en suivant les programmes des examens de Cambridge ESOL. Possibilité pour les plus grands de passer les examens.

Apprendre en s'amusant (chansons, jeux, pièces de théâtre, jeux de rôle…).

Découvrir la culture britannique : goûters, DVD, diverses activités pour célébrer, à la manière anglo-saxonne, les moments festifs du calendrier : Halloween, Noël, Pâques...

Les différents niveaux à petits effectifs favorisent la prise de parole et la participation de chacun dès le plus jeune âge.

Marie-José Roux

Pour en savoir plus sur le
Kids Club,
n'hésitez pas à contacter
le professeur :
roux.marie-jose@wanadoo.fr
06 60 16 54 60

COURS D'ANGLAIS

Kids Club Crespières

Informations et inscriptions auprès du professeur
Marie-José ROUX

- **DEA** Langues étrangères appliquées, option linguistique
- **Proficiency** de l'Université de Cambridge
- **DAEFLE** de l'Alliance française (Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère)

Méthode ludique

(jeux, chansons, vidéos, petites pièces de théâtre…)

spécialement conçue pour familiariser les enfants à l'utilisation de la langue anglaise. Approfondissement de l'oral puis de l'écrit.

Petits groupes - 1 heure par semaine

Classes de Primaire Collège Lycée

Suivi des programmes de test de Cambridge ESOL :

Starters, Movers (A1), Flyers (A2), KET (A2+), PET (B1), Oral (B2)

Dès le CP, les enfants découvrent l'anglais, progressent à leur rythme et acquièrent ainsi des bases solides et un bon accent.

Les niveaux Collège-Lycée s'adressent à des élèves motivés désireux d'améliorer ou de perfectionner les quatre compétences langagières : compréhension orale et écrite, expression orale et écrite.

En petits effectifs, ils apprennent à maitriser la langue, consolident leurs acquis et acquièrent une bonne aisance à l'oral.

Vous préférez des cours particuliers ?
Vous souhaitez d'autres informations?
Contactez Marie-José Roux
au 06 60 16 54 60 ou par e-mail : roux.marie-jose@wanadoo.fr

L'AIPEC… au conseil d'école… et en fête !

Le deuxième conseil d'Ecole s'est tenu le 24 février dernier et les représentantes de parents d'élèves présentes ont pu transmettre les diverses questions reçues des parents.

Un compte rendu vous sera communiqué par la directrice de l'école, Mme Monfort.

Le prochain conseil aura lieu le 9 juin à 17h.

Le déroulement des Taps est toujours plébiscité et la cantine scolaire ouvre actuellement ses portes aux parents qui certains midis peuvent venir déjeuner avec les enfants et découvrir ainsi l'organisation de la pause méridienne… Contactez Kevin Neukermans pour trouver une date si vous êtes intéressés, le planning n'est pas encore complet !

L'AIPEC en fête !!

Nous avons, en accord avec la mairie, organisé une soirée Carnaval avec défilé, concours de déguisements, concert, buffet et bal masqué le samedi 11 mars dernier.

Vous avez été nombreux à nous rejoindre pour défiler bruyamment dans les rues de Crespières. Notre défilé s'est terminé à la Maison des Associations Roland Pilloud autour d'un pot offert par l'association.

Nous avons décerné les prix des meilleurs déguisements aux enfants qui ont défilé devant le public en mimant ou jouant leur personnage... avant de poursuivre par un buffet digne de ce nom! Merci aux parents qui nous ont donné de leur temps pour décorer la salle et garnir le buffet… Encore une fois, il ne manquait de rien !!

Après le repas, place au concert des Stars à Remonter le Temps ! Nos grandes élèves de CM2 nous ont bluffés en nous présentant un tour de chant entièrement mis en place par elles-mêmes. Un grand bravo à Diane M, Caroline, Esther, Diane G, Louise, Clara, Manon et Léa !

La soirée s'est terminée par une soirée dansante sous boules à facettes et cotillons…

Un beau « moment souvenirs » avec nos enfants !!

Nous vous donnerons rendez-vous, fin avril, pour la Chasse aux Œufs organisée cette année en partenariat avec l'Association Boule de Gomme !

L'équipe de l'AIPEC

Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec78@laposte.net

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com

ACAC : exposition artistique 2017

Voilà l'édition 2017 de l'exposition artistique refermée.

Cette année le temps n'était pas de la partie mais n'a pas empêché de nombreux visiteurs à braver la pluie et de venir admirer les œuvres de nos artistes amateurs.

Nous tenons à les en remercier vivement.

Nous pouvons malgré tout regretter le peu de visiteurs Crespièrois. C'est un peu dommage que, villageois ou élus ne profitent pas plus des animations gratuites et ludiques qui ont lieu à quelques minutes de chez eux.

Huiles, aquarelles, pastels, sculptures en céramique, couteaux damas, photos et autres ont encore fait le régal des yeux.

Le temps du week-end, les artistes nous ont fait partager leurs réalisations. Tous ont bien du talent et nous les remercions de nous en avoir fait profiter.

Cette année, en plus de Crespières, nos artistes venaient de St-Nom-la-Bretèche, Mareil, et Montainville.

Artistes amateurs de Crespières et alentours, n'hésitez pas à vous faire connaitre si vous avez envie de faire partager votre passion, nous serons heureux de vous inviter à nous rejoindre lors de nos prochaines expositions.

Nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine exposition.

Brigitte Jacquard

Nous contacter : **acaccrespieres@sfr.fr - 01 30 54 58 78**

Exposition de l'atelier dessin de Claire Feuillard

Samedi 1er
et dimanche 2 juillet

L'exposition des élèves de Claire Feuillard se tiendra le :

Samedi 1er et dimanche 2 juillet à la Maison des Associations Roland Pilloud de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Venez découvrir la présentation du travail de l'année et des différentes techniques étudiées par les enfants, adolescents et adultes.

Nous vous y attendons nombreux !

Claire Feuillard

Bridge à Crespières !

Vous ne savez pas jouer mais vous avez toujours voulu apprendre.

Vous avez joué il y a longtemps, vous vous sentez un peu «rouillé», et vous aimeriez bien vous y remettre.

Vous savez jouer et vous cherchez des partenaires.

Alors vous serez tous séduits par le projet d'un Club de bridge amical à Crespières.

Pour concrétiser ce projet (à l'automne) j'ai besoin de savoir le nombre de Crespièrois intéressés, envoyez-moi un email à :

jean-pierre.gauchi@gmail.com

Pour les Crespièrois néophytes et impatients (!) je propose une initiation (répétée) de ce jeu passionnant lors des trois samedi suivants : samedi 20 mai, samedi 27 mai et samedi 3 juin, à 14h 30 dans la salle de la Bibliothèque de Crespières (il faut compter deux heures ou plus si les personnes présentes le souhaitent).

J'évoquerai aussi lors de ces samedis après-midi comment pourrait fonctionner ce club (dates, fréquences, cours de formation des personnes absolument débutantes, tournois libres ou avec donnes préparées...).

Inscrivez-vous à l'un de ces samedis en m'envoyant un email.

Voilà, j'espère que nous serons un nombre suffisant pour pouvoir commencer à l'automne.

Laissez vous tenter, on peut jouer à tout niveau. Le bridge est le roi des jeux de cartes !

Jean-Pierre Gauchi

Comité de jumelage du Pays de Gallie

Journée nationale franco-allemande du 22 janvier 2017 aux écoles

Si les activités du Comité de Jumelage s'adressent le plus souvent aux adultes, pas facile de faire partager par nos jeunes le sens de cet anniversaire du 22 janvier 1963, où deux grands hommes, Conrad Adenauer et le Général de Gaulle, ont pu dessiner pour nos pays, à peine sortis des séquelles de deux guerres, ce qui serait désormais le cadre plus paisible de notre vie commune. Parmi les objectifs de ce traité figurait la promotion d'une meilleure connaissance du partenaire, via des échanges de jeunes et d'accords de jumelage, dont le jumelage du Pays de Gallie avec la ville de Rösrath est issu.

Cette commémoration nationale de janvier 2017 offerte par le Comité à nos jeunes en était l'occasion. Un grand merci à la complicité de Madame Monfort, directrice de l'école de Crespières et à son équipe, qui ont permis de le réaliser ; la cinquantaine d'enfants des classes de CM et de CE qui y ont participé, n'ont pas regretté ces moments de découverte passés ensemble, avec la dégustation du traditionnel *stollen* du Noël des familles allemandes.

Le dîner de Carnaval de février 2017 à Chavenay

L'enjeu d'un Jumelage est aussi de faire découvrir et apprécier la culture et les traditions du partenaire. S'agissant de nos amis allemands, c'est comprendre ces moments d'exception où la liesse populaire sait mettre pour un temps sous le boisseau le stress du quotidien, quitte à en noyer les démons par la fête, quelquefois bien arrosée. Nos amis d'Outre-Rhin savent si bien le faire ; et pourquoi pas nous !

Quelle belle occasion pour le Comité, ce 25 février 2017, d'inviter les sympathisants du Jumelage à venir concélébrer, à Chavenay, cette grande tradition populaire du pays ami. La soixantaine de joyeux convives, encadrés par une solide représentation de nos élus, ont pu, à leur tour, comprendre et partager ce moment de convivialité que vivaient, au même moment, nos amis de Cologne et de Rösrath.

Nos prochains rendez-vous 2017

• Coupe de Tennis du Pays de Gallie (3 au 26 mars) : pilotée cette année par le TC de Chavenay

• Grand Voyage à Rösrath (25 au 28 mai) : ouvert à tous adhérents et sympathisants !

Georges Pasty
pour le Comité de Jumelage

Pour toutes informations ou participation :

Raymond Metzger
01 30 54 42 61
rmo-metzger78@orange.fr

Georges Pasty
01 30 54 32 66
georges-pasty@wanadoo.fr

Les SGDF : Formidables compagnons

Dynamiques, entreprenants, ambitieux et scouts, les compagnons du groupe Scouts et Guides De France (SGDF) “Le Petit Prince” sont heureux de vous présenter leurs projets pour cet été. La parole est aux 4 Compères (équipe premier temps) et aux 6 Compapayés (équipe deuxième temps) !

Nouveaux au sein de l’expérience compagnons, notre équipe, Les Compères, s’est formée cette année. Nous avons comme projet de partir une semaine à Jambville afin de rendre service aux équipes scoutes présentes sur place. Puis nous nous formerons à la permaculture pendant une semaine. Ce domaine d’action nous intéresse particulièrement car il cumule une dimension écologique et sociale à la fois. De plus nous sommes convaincus que les actions scoutes et écologiques sont indissociables. Nos projets de cette année et de l’année prochaine sont en partie financés par les dons. C’est pour cette raison que nous vous proposons nos services.

Nous - Bertrand, François, Jacques, Paul, Ronan et Thibaud, membres des Compapayés - sommes partis dans les Cévennes l’an dernier pour participer à la construction d’un village tel que les concevaient les premiers habitants de la région. Nous travaillons depuis plusieurs mois sur un projet de solidarité internationale : rénover des locaux, faire de la prévention, de l’animation et du soutien scolaire dans une école au Togo.

Nous nous accordons tous à dire que ce projet est la consécration de nos années en tant que jeunes chez les SGDF, et en conséquence nous nous y lançons corps et âme, composant avec les exigences des études supérieures ou du lycée.

Notre partenaire, l’ONG Action et Perfectionnement-Togo compte sur nous et devrait nous accueillir quatre semaines en juillet/août.

Ces projets demandent bien sûr un investissement important, mais également des fonds. C’est pourquoi nous proposons nos services pour toutes sortes de travaux extérieurs, bricolages mais aussi garde d’enfants, service lors de mariages…

SGDF - Groupe du Petit Prince

Les Compapayés :
compapaye.lepetitprince@gmail.com
06 95 24 63 25 (envoyez un message)
facebook.com/compapaye

Les Compères :
lescomperes.sdf@gmail.com
06 84 97 57 54 (envoyez un message)
facebook.com/LesComperesSGDF

Initiation au vol indoor

Dans le cadre de son activité d’aéromodélisme, l’association MACE organise des soirées d’initiation au pilotage.

Elles ont lieu tous les 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 18h à 19h30.

Les enfants de Crespières ayant entre 7 et 12 ans peuvent s’initier au pilotage radio commandé de mini hélicoptères et multirotors (drones) gratuitement à la maison des associations Roland Pilloud (présence d’un adulte obligatoire).

Les prochaines dates : les vendredis 21 avril, 5 mai et 16 juin.

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire à l’adresse mail suivante :

Mace.crespieres@gmail.com

Pour plus d’information sur notre association :

http://mace.club.free.fr

facebook.com/MACEclub78

Les musées de Saint-Germain-en-Laye et de Sèvres accueillent les jeunes Crespiérois

Pour découvrir les thèmes et les techniques de la peinture au temps de hommes préhistoriques et réaliser une œuvre colorée individuelle, les jeunes membres de l’Association Boule de Gomme ont découvert dans les salles du Musée d’Archéologie de Saint-Germain-en-Laye, l’art paléolithique. Ils ont réalisé des dessins sur les modèles qu’ils ont pu observer. Puis en fin de visite, dans la salle d’atelier, ils ont choisi un dessin et l’ont reproduit sur papier kraft avec des craies grasses.

En mars, la céramique n’a plus de secret pour les enfants. Après avoir visité une partie du musée de la Céramique à Sèvres et avoir découvert les techniques de fabrication, ils ont relevé leurs manches et se sont essayés dans des réalisations en grès. De très belles productions en sont ressorties.

Le programme se poursuit avec, en avril, la visite des ateliers des Deux Gourmands à la Ferme Neuve de Crespières, suivi d’une randonnée commentée par l’ONF dans la forêt de Marly en mai et un atelier sur les abeilles au Muséum d’Histoire Naturelle à Paris pour clôturer l’année culturelle.

Maud Castin
et Virginie Bourdier Perret
Association Boule de Gomme

Contactez-nous à l’adresse :

bouledegomme78@gmail.com

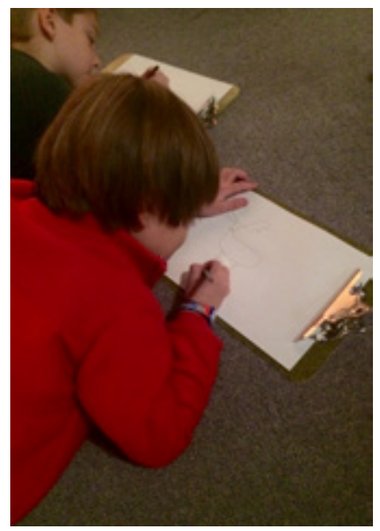

Association Sportive de Crespières

Renouvellement du bureau

Suite à la démission du bureau, une Assemblée Générale extraordinaire a été convoquée le 23/02/2017.

Emmanuelle Schoor, responsable actuelle de la section Gym, a été élue présidente et Didier Bentz a été élu trésorier.

Le bureau a également voté le renouvellement des responsables de section Hip Hop et Zumba Kids. Rappel des responsables de section :

• Hip Hop : Delphine Perrault (hiphop.asc@gmail.com)

• Zumba, Zumba Kids : Christina Tuffin (asc.zumba.crespieres@gmail.com)

• Judo : Delphine Merlant (judo.crespieres@gmail.com)

• Salsa et Bachata : Georges Huddlestone (salsa.78121@gmail.com)

• Yoga : Nathalie Villemain (nath.villemain@free.fr)

• Gym : Emmanuelle Schoor (emmaschoor@free.fr)

Un grand merci aux bénévoles qui prennent le relais et à ceux qui poursuivent !

Yoga : prenez votre vie en main

Au sein de l'association sportive de Crespières, venez découvrir la section «Hatha Yoga» et vous essayer à une discipline qui veille à réduire considérablement l'agitation intérieure et ainsi offrir un temps bénéfique à votre santé.

Le maître mot : Bienveillance. Faîtes-vous du bien, sans violence, et retrouvez votre énergie.

Grâce à l'alternance de postures physiques et de temps de respiration, cette technique vous permet d'installer un équilibre nerveux durable.

Nathalie Villemain et Dominique Le Bihan, enseignants diplômés de l'Institut Eva Ruchpaul (Paris) vous guideront tout au long de votre pratique en veillant aux besoins personnels de chacun.

Avec nous, venez respirer sur notre tapis l'art d'être en Yoga.

Donnez-vous envie !

Tenez-vous en vie !

Pour plus d'information : http://www.asc-crespieres.com/activites/yoga

Hip Hop

Du changement au sein de la section Hip Hop en ce début 2017 !

Tout d'abord, l'arrivée de William qui reprend le cours enfants/ados de 8 à 14 ans le jeudi soir. Dynamique et plein d'idées, il a su depuis début janvier parfaitement s'intégrer et fédérer les élèves.

Il prend la suite de Laetitia, partie vers d'autres projets et à qui nous souhaitons beaucoup de succès.

Un nouvel interlocuteur pour la section Hip Hop à partir de septembre, Delphine Perrault remplace Séverine Baudrier pour l'animation de la section. Nous lui souhaitons la bienvenue et la remercions de prendre la responsabilité de cette activité.

Nous avons dû arrêter le cours adultes et lycéens du jeudi soir faute de participants. Sachez que tant l'ASC que la professeur sont prêts à réouvrir cette section en septembre. N'hésitez pas à vous manifester, il nous faut au moins 10 participants. Les cours avaient lieu le jeudi soir de 19h30 à 20h30 à la salle municipal de Davron.

Salsa : toujours dans le rythme

La section Salsa-Bachata compte 28 adhérents, de nouveaux inscrits nous ont rejoint en début d'année 2017. Tous les jeudis de 19h30 à 21h30, nous nous retrouvons dans une ambiance sympathique notamment grâce à Freddy, notre professeur.

En complément, les propositions de stages et de soirées festives ont séduit les nouveaux adhérents. La bonne humeur reste de rigueur. La preuve, nous avons des échos d'anciens élèves qui ont déjà la nostalgie des cours !

Judo, Yoga, Hip Hop, Zumba, Zumba Kids, Gym et Salsa : inscriptions en cours d'année toujours possible. N'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe de l'ASC

Toujours plus d'info
et de news sur le site de l'ASC :

www.asc-crespieres.com

Tennis Club de Crespières

Chers Amis,

Le printemps arrive et nous constatons que malgré quelques difficultés passagères dues aux intempéries, nous avons pu assurer dans l'ensemble la majorité des cours de la période hivernale. Grâce aux soutiens infaillibles de nos deux instructeurs, Benoît Parent et Alexis Chapalain, nous continuons à faire progresser nos élèves. Nous vous encourageons à les motiver pour devenir de futurs champions !

Pour ceux qui ont envie de tester nos structures (2 courts quick rénovés l'année dernière et 1 court surface synthétique) et surtout de goûter au plaisir de jouer au tennis, nous vous informons que les inscriptions pour la demi-saison ont déjà commencé.

Pour de plus amples informations consultez notre site web :

www.tenniscrespieres.com

Nous vous rappelons également que le Tournoi des Paires, notre manifestation annuelle qui rencontre un vif succès auprès des Crespièrois, aura lieu comme toujours au mois de juin.

Elle fait à présent partie intégrante des festivités liées à la fête du Village et est organisée conjointement avec l'Association Sportive de Crespières qui prépare, pour sa part la Fête du Sport.

En ce qui concerne toutes les modalités de ce futur évènement nous vous tiendrons informés prochainement.

Andrzej Jagora

APPEL AUX BENEVOLES !

Chers Amis,

Si vous avez envie de vous investir dans la gestion et l'organisation de notre structure sportive qui apporte tellement de satisfaction à nos joueurs de tennis, petits ou grands, venez nous rejoindre.

L'équipe du Tennis Club

La Crespiéroise

Bonjour à tous,

L'A.S.C. a depuis ce début d'année un nouveau Bureau. En effet, Hélène Chauvelon en qualité de Trésorière et moi-même comme Président avons décidé de passer la main à une autre équipe.

Je tiens personnellement à remercier Hélène pour son implication durant ces dernières années dans la gestion de l'A.S.C. et l'animation d'événements que nous avons mis en place notamment la Fête du Sport qui a lieu au mois de Juin.

C'est donc un nouveau Bureau qui a été élu fin février avec Emmanuelle Schoor comme Présidente et Didier Bentz en qualité de Trésorier. Nous leur souhaitons la bienvenue et je les remercie de s'impliquer à leur tour pour la bonne continuité des différentes activités que l'A.S.C. anime à Crespières.

Je reste pour ma part au sein de l'association et m'occuperai principalement de l'organisation de La Crespiéroise.

La Crespiéroise 2017

Vous vous en souvenez probablement mais «La Crespiéroise» n'a pas eu lieu l'année dernière faute d'autorisation de la Préfecture. En effet, l'organisation d'une course à pied nécessite dorénavant davantage de contraintes à tous les niveaux (baliseurs, poste de secours...).

Pris de cours l'année dernière, nous avons désormais tous les éléments nécessaires et vous donnons rendez-vous le **dimanche 14 mai** pour venir partager ce moment de détente et de sport. Nous vous précisons que nous demanderons un certificat médical de moins d'1 an pour la participation aux 5 km et 10 km (condition imposée par la Préfecture).

Nous avons décidé cette année de courir pour une association crespiéroise : Les Petits Pas De Cloé.

Cette association nous touche particulièrement car elle soutient une famille crespiéroise dont la petite fille Cloé est atteinte d'une maladie orpheline.

Comme d'habitude nous reverserons 1 € par inscription à cette association et vous aurez bien sur la possibilité de faire un don pour ceux qui le souhaitent.

Je lance également un appel à tous les volontaires qui souhaiteraient nous aider dans le bon déroulement de cet événement. Que ce soit pour le balisage, les inscriptions, l'installation des équipements, jeunes et moins jeunes sont les bienvenus.

Si vous souhaitez ne rien rater de La Crespiéroise, venez dès maintenant sur notre page Facebook et cliquez sur « J'aime » pour suivre toute notre actualité, photos, réactions et prochaine édition.

Pascal Petitjean

La Crespiéroise

N'hésitez pas
à nous contacter :

Pascal Petitjean 06 09 71 20 44

Olivier Chemin 06 23 82 79 57

Concert de fin d'année le 24 juin

Avis à tous les mélomanes !

Le concert de l'Association Musicale de Crespières aura lieu le samedi 24 juin 2017 à 16h30 en l'église de Crespières. Gratuit et ouvert à tous, n'hésitez pas à venir écouter nos élèves. Nous vous attendons nombreux. Un apéritif sera proposé à l'issue du concert.

Nous vous rappelons également que le bureau de l'association se renouvelle en juin.

Nous réitérons notre appel aux bonnes volontés. Nous avons besoin de 3 personnes au minimum pour que l'association musicale puisse continuer à vivre sur Crespières.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et accompagner le changement de bureau.

Faustine Rocha, Mariluci Bruyant
et Séverine Baudrier

Nous lire :
www.amc-crespieres.com

Nous contacter :
crespieres.amc@gmail.com

Décès

STRENTZ Jacques le 26/02/2017

Consultations juridiques

Calendrier des consultations juridiques gratuites pour l'année :
les samedis 22 avril, 17 juin, 16 septembre et 18 novembre 2017
De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

Prendre rdv au 01 30 54 44 12.

Agenda

Samedi 22 AVRIL — **Consultation juridique**
de 9h à 11h30
Mairie
RDV au 01 30 54 44 12

Samedi 22 AVRIL — **Vins et vignerons**
de 10h à 19h
Espace JKM
Saint-Nom-la-Bretèche

Dimanche 23 AVRIL — **Elections présidentielles 1er tour**
Maison des associations
Roland Pilloud
de 8h à 20h

Dimanche 7 MAI — **Elections présidentielles 2ème tour**
Maison des associations
Roland Pilloud
de 8h à 20h

Lundi 8 MAI — **Cérémonie du 8 mai**
Horaires et lieux
non communiqués

Vendredi 12 MAI — **Soirée «La Fureur»**
de 19h à 22h30
Maison des associations
Roland Pilloud
Inscription obligatoire

Dimanche 14 MAI — **La Crespiéroise**
9h30 : 10 km et 5 km
11h15 : courses enfants et collégiens

Samedi 20 MAI — **Initiation au bridge**
à 14h30
Bibliothèque de Crespières
Inscription obligatoire

Dimanche 21 MAI — **Brocante de Crespières**

du 25 au 28 MAI — **Voyage à Rösrath**

Samedi 27 MAI — **Initiation au bridge**
à 14h30
Bibliothèque de Crespières
Inscription obligatoire

Samedi 3 JUIN — **Initiation au bridge**
à 14h30
Bibliothèque de Crespières
Inscription obligatoire

Dimanche 4 JUIN — **Elections législatives 1er tour**
Maison des associations
Roland Pilloud
de 8h à 20h

Samedi 17 JUIN — **Consultation juridique**
de 9h à 11h30
Mairie
RDV au 01 30 54 44 12

Dimanche 18 JUIN — **Elections législatives 2ème tour**
Maison des associations
Roland Pilloud
de 8h à 20h

le 23 et 24 JUIN — **Week-end festif**

Samedi 24 JUIN — **Concert de fin d'année des élèves de l'AMC**
Eglise de Crespières à 16h30
Entrée gratuite et ouverte à tous

le 1er et 2 JUILLET — **Exposition des dessins des élèves de Claire Feuillard**
Maison des associations
Roland Pilloud
de 10h à 12 h et de 14h à 18h

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :
03/04/2017 au 18/12/2017

Collecte des encombrants

Vendredi 16 juin et mercredi 13 décembre 2017

Mode de garde des petits

Une liste des assistantes maternelles exerçant sur Crespières est disponible sur demande en mairie.
Pour proposer ses services, s'adresser à
accueil@mairie-crespieres.fr

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermé
Mardi : 9h-11h / 14h-17h
Mercredi : 9h-11h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 9h-11h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h
Fermetures exceptionnelles les samedis 15/04, 27/05 et 03/06, et le vendredi 26/05.

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12
Fax : 01 30 54 58 19

accueil@mairie-crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu les :

10 mai 2017

26 juin 2017

à 20h30 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie **: www.crespieres.fr**